

HAUTE-RIVOIRE Énergie solaire

La transition énergétique est en marche avec Monts Énergie

La société citoyenne de production d'énergie renouvelable Monts Énergie a tenu, samedi, sa première assemblée générale. Le déploiement de panneaux solaires avance à grands pas dans les monts du Lyonnais.

L'aspect financier, Francis Chaverot s'en moque. Ce retraité de Haute-Rivoire ne sait d'ailleurs même pas s'il sera encore en vie dans 25 ans quand les panneaux solaires lui appartiendront. Non, s'il a accepté que la société Monts Énergie installe 50 m² de cellules photovoltaïques sur le toit de sa maison, c'est pour apporter sa pierre à l'édifice. « C'est un engagement citoyen, une modeste contribution à la transition énergétique, lance-t-il. J'ai tout de suite adhéré à ce projet collectif car il n'impose rien d'autre que de louer son toit pour participer à la production d'énergie renouvelable sur le territoire. Il n'y a aucun frais à avancer. C'est simple. Je suis convaincu. »

Quatre installations déjà prêtes à produire

Francis Chaverot n'est pas le seul à être séduit par cette société citoyenne de production d'énergie renouvelable sur la communauté de communes des monts du Lyonnais. Samedi, à Haute-Rivoire, lors de sa toute première assemblée générale, Monts Énergies a dévoilé des chiffres très prom-



La plupart des actionnaires de Monts Énergies étaient présents samedi pour fêter la première année d'existence de la société. Photo Progrès/DR

etteurs aux élus et aux nombreux actionnaires présents. D'ores et déjà, quatre maisons individuelles des monts du Lyonnais ont été équipées de panneaux solaires. Précisément à Aveize, Haute-Rivoire, Saint-Martin-en-Haut et Souzy. « Les cellules photovoltaïques de ces installations dont nous sommes propriétaires durant 25 ans n'ont pas encore commencé à produire de l'électricité car nous sommes en attente d'un

raccordement par Enedis, informe Éric Bihr, président de Monts Énergies. Ce dernier devrait être effectué dans les tout prochains jours. Quand ce sera le cas, chacune de ces installations de 9 kWc sera en mesure de produire environ 2 000 euros d'électricité verte par an. Ce courant sera, avant tout, réinjecté dans le circuit électrique local car il se comporte comme une rivière. Il suit le chemin le plus simple. »

Trente toitures en 2020

Les quatre premières installations actuelles en appellent déjà d'autres. De nombreux particuliers et entreprises ont sollicité Monts Énergies pour participer à l'effort collectif énergétique. « Nous prévoyons d'équiper trente toitures entre 2019 et 2020, pour une production annuelle d'un gigawatt, lance Bernard Bros, membre du comité de direction. Cela permettra d'alimenter en électricité plus de

300 foyers. Notre ambition n'est pas d'être hégémonique. Nous venons en complément des projets individuels pour permettre à ceux qui n'ont pas les moyens d'investir, de s'engager quand même. » Éric Bihr de conclure : « En additionnant toutes les volontés, nous pensons qu'il est possible d'atteindre l'autonomie énergétique dans quelques décennies. »

Pierre COMET

pierre.comet@leprogres.fr

RÉACTIONS

« Très attachés à la cause environnementale »

Dans quelques semaines, ce sera leur tour. Isabelle et Jacky Dizier vont bientôt accueillir sur le toit de leur maison de Montromant des panneaux solaires Monts Énergie. Un acte citoyen. « La rentabilité à long terme n'a pas du tout compté dans notre décision. Nous sommes seulement très attachés à la cause environnementale. Par ailleurs, cette démarche collective nous a tout de suite plu, se réjouissent-ils. À notre petite échelle, nous allons participer à la production d'une énergie verte. C'est très



Photo Progrès/Pierre COMET

enthousiasmant. Sans Monts Énergies, nous n'aurions peut-être jamais sauté le pas. Car le coût d'une installation est loin d'être négligeable. Et cela aurait nécessité beaucoup d'études préalables sur les produits disponibles. »

REPÈRE

■ Un peu d'histoire

Le projet participatif Monts Énergies est le fruit d'une réflexion locale initiée par la communauté de communes des monts du Lyonnais en 2015, au lendemain de la Cop21. Il s'inscrit dans le cadre du programme Tepos (Territoire à énergie positive), qui prône l'autonomie énergétique à l'horizon 2050.

De 2015 à 2017, plusieurs pistes ont été étudiées par les citoyens pour enclencher la transition énergétique dans les monts du Lyonnais. Des études ont notamment été menées dans le domaine de l'éolien mais la densité de population a rapidement constitué un frein. Le développement photovoltaïque a donc été privilégié. Et c'est la SAS Monts Énergies qui a été chargée, en février 2018, de le mettre

en œuvre « dans un esprit participatif et coopératif. »

■ Comment ça marche ?

Monts Énergies, par le biais de ses actionnaires (propriétaires individuels, collectifs, entreprises, association), finance l'installation de panneaux solaires sur le territoire des monts du Lyonnais (environ 16 000 euros l'installation de 9 kWc). Elle loue, à un prix modique, les toitures et terrains où les cellules photovoltaïques sont installées. La société exploite l'installation et récolte, pendant 25 ans, les recettes issues de la vente d'électricité. À l'issue de cette période, les bailleurs deviennent propriétaires des panneaux solaires, sans déboursier le moindre centime.